

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
12/5/22
DOSSIER N°7236**

**NATURA 2000 - RENOUELEMENT DE LA CANDIDATURE
EN TANT QUE STRUCTURE PORTEUSE ET PRÉSIDENTE DU
COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 "GORGES DE
LA TARDES ET VALLÉE DU CHER"**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Lucette CHENIER
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Laurent DAULNY
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : NATURA 2000 - RENOUELEMENT DE LA CANDIDATURE
EN TANT QUE STRUCTURE PORTEUSE ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE
PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 "GORGES DE LA TARDES ET VALLÉE
DU CHER"**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,*

VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-12/5/22 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de renouveler, à l'issue de la maîtrise d'ouvrage actuelle, la candidature du Département auprès de la Région Nouvelle Aquitaine comme structure porteuse du site Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher » pour une durée de trois ans ;

- de désigner Madame Marie-Thérèse VIALLE à la présidence du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher » ;

- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de ces décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET